

RAPPORT ANNUEL

2023-2024



**ÉLECTIONS NB**
VOTRE SOURCE FIABLE SUR LES ÉLECTIONS

Rapport annuel 2023-2024

Publié par : Élections Nouveau-Brunswick

ISBN : 978-1-4605-3831-9 (édition imprimée bilingue)

ISBN : 978-1-4605-3832-6 (version anglaise en ligne)

ISBN : 978-1-4605-3833-3 (version française en ligne)

Coordonnées :

545 Two Nations Crossing

C. P. 6000

Fredericton, NB

Canada E3B 5H1

Numéro sans frais : 1-888-858-8683

Réception : (506) 453-2218

Courriel : info@electionsnb.ca

www.electionsnb.ca

Le 27 novembre 2024

Monsieur Shayne Davies
Greffier de l'Assemblée législative
Édifice de l'Assemblée législative - Édifice du centre
C. P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

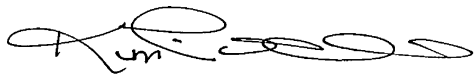
Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1 avril 2023 au 31 mars 2024.

Je vous demande respectueusement de transmettre le présent rapport aux membres de l'Assemblée législative.

Le tout respectueusement soumis.

La directrice générale des élections,



Kimberly A. Poffenroth

Notre mandat

Élections Nouveau-Brunswick a pour mandat de tenir des élections libres et équitables pour les Néo-Brunswickois, d'encourager le respect des lois électorales, et d'augmenter la confiance et la sensibilisation du public envers le processus électoral.



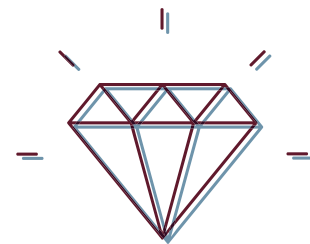
Notre vision

Élections Nouveau-Brunswick est un organisme respecté qui appuie le processus démocratique en offrant des services électoraux novateurs à l'ensemble des Néo-Brunswickois.



Nos valeurs fondamentales

Nos trois valeurs fondamentales tiennent aux principes profondément enracinés qui orientent l'ensemble de nos actions et influencent tout ce que nous faisons. Ces valeurs guident notre conduite à l'interne aussi bien que nos relations avec les intervenants. Elles nous orientent dans le cadre de l'accomplissement de notre mandat et dans la concrétisation de notre vision. Ces valeurs sont indispensables pour créer un environnement de travail qui appuie la mise en œuvre de notre stratégie.



Intégrité

Nous travaillons de manière honnête et fiable à gérer le déroulement de processus électoraux transparents et non partisans qui respectent les principes juridiques et éthiques.

Innovation

Nous faisons tout notre possible pour concevoir des modes nouveaux et meilleurs permettant d'améliorer les processus et services électoraux offerts à tous les Néo-Brunswickois.

Professionalisme

Nous tirons notre force des connaissances, de l'expérience et du dévouement de notre personnel. Travaillant de concert, nous offrons en permanence des services et produits électoraux de qualité supérieure.

Organigramme

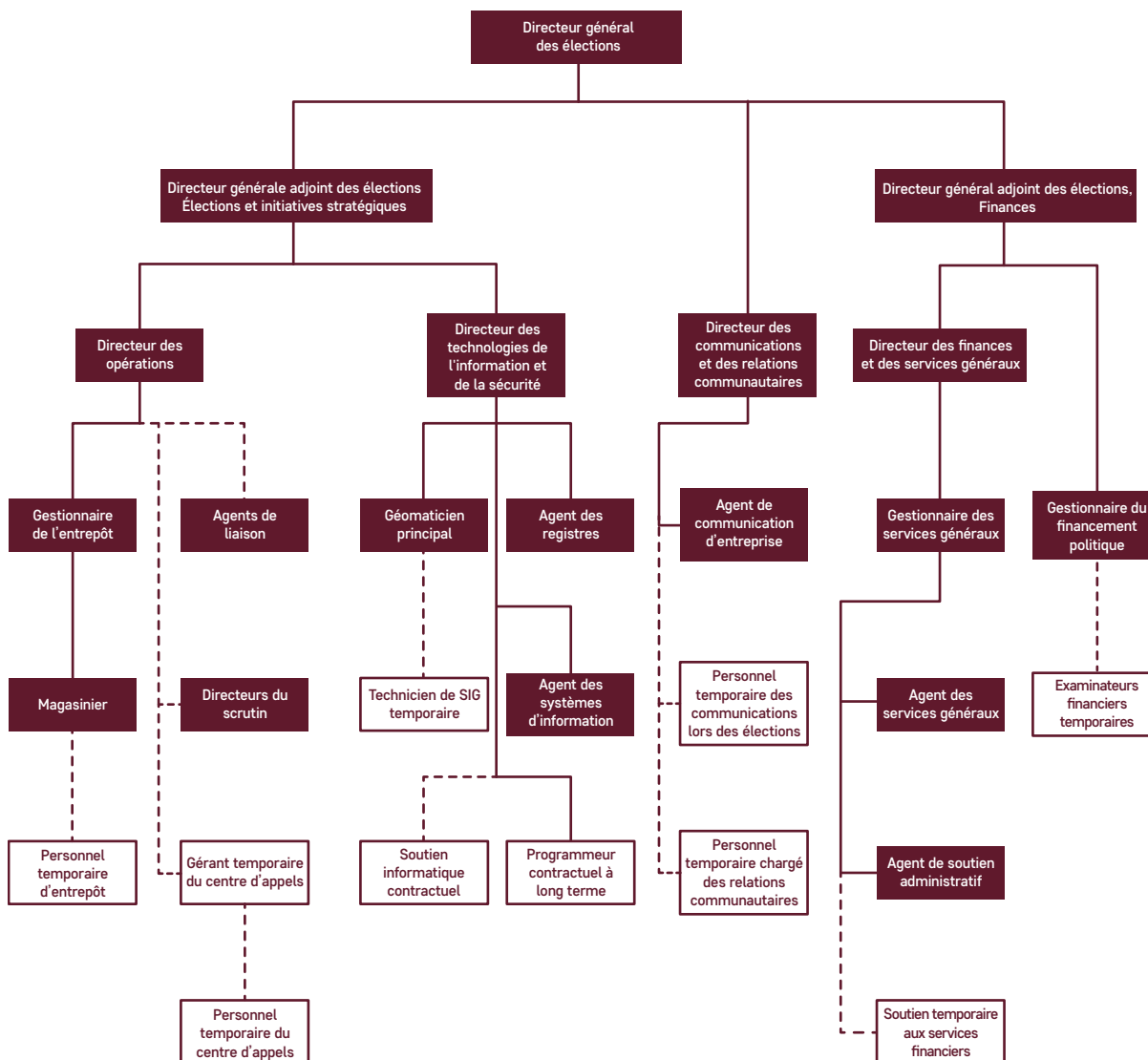


Table des matières

Message de la directrice générale des élections	1
Aperçu	3
Qui nous sommes	4
Résumé financier	5
Activités électorales	7
Finances et services généraux	9
Financement politique	9
Technologie de l'information et sécurité	10
Opérations	12
Communications et relations communautaires	12
Activités liées aux buts stratégiques	13
Perspective sur l'avenir	16

Message de la directrice générale des élections

Élections Nouveau-Brunswick a commencé l'exercice financier en mettant l'accent sur les préparatifs des prochaines élections générales provinciales prévues pour le 21 octobre 2024. Des échéanciers et des tâches ont été identifiés par le personnel afin de parvenir à une date de préparation des élections fixée au 30 juin 2024. Ces plans ont déraillé au cours de l'été et de l'automne 2023, lorsque des conjectures ont fait surface, indiquant la possibilité d'élections générales provinciales non programmées.

Le récent redécoupage des 49 circonscriptions électorales de la province par la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation a constitué l'un des plus grands défis posés par la menace d'un déclenchement anticipé des élections. Le rapport final de la Commission ayant été déposé le 13 mars 2023, Élections Nouveau-Brunswick a entrepris la tâche monumentale de redessiner 1 700 sections de vote pour les aligner sur les nouvelles limites.

Un autre facteur important qui a eu un impact sur notre état de préparation aux élections : au début du mois de septembre, nous n'avions pas encore embauché les directeurs du scrutin provincial pour chacune des 49 circonscriptions électorales. Les directeurs du scrutin sont des fonctionnaires électoraux essentiels, chargés d'administrer les élections dans chacune des circonscriptions électorales. En fait, lorsque les conjectures sur le déclenchement d'élections anticipées ont commencé à faire surface, nous étions au milieu du processus de recrutement pour ces postes, le concours ne se terminant que le 15 septembre 2023.

Les mesures prises par Élections Nouveau-Brunswick pour s'assurer d'être prêt à tenir des élections si des élections générales provinciales étaient déclenchées à l'automne 2023 ont entraîné des dépenses importantes qui n'avaient pas été prévues au budget de l'exercice en cours. En prévision de la possibilité réelle que de telles élections soient déclenchées, Élections Nouveau-Brunswick a engagé des coûts de 1,7 million de dollars qui seront à nouveau engagés

pour les élections générales provinciales prévues en octobre 2024. De plus, nous avons engagé des dépenses supplémentaires de 1,5 million de dollars qui devaient être budgétées pour l'exercice 2024-2025, mais qui ont été engagées au cours du présent exercice. Ces dépenses ont simplement été engagées plus tôt que prévu et ne seront pas réengagées en vue des élections générales provinciales de 2024.



Les conjectures sur le déclenchement d'élections anticipées ont finalement été dissipées par le premier ministre au début du mois de novembre 2023, lorsqu'il a confirmé publiquement qu'il n'y aurait pas d'élections en 2023.

Comme il s'y était engagé dans le rapport annuel de l'an dernier, Élections Nouveau-Brunswick a déposé son *Plan stratégique 2018-2027 2.0* auprès de l'Assemblée législative en avril 2023. Le plan révisé reprenait les objectifs du plan original que nous n'avions pas encore atteints et introduisait de nouveaux objectifs identifiés à la suite d'un examen interne par le personnel, pour lequel nous avons bénéficié de l'aide d'un facilitateur externe. Une fois la mise à jour du plan stratégique terminée, Élections Nouveau-Brunswick a fait appel aux services d'une équipe de l'unité des services d'appui aux projets et de consultation du ministère des Finances et du Conseil du Trésor pour l'aider à élaborer un plan de priorisation et de mise en œuvre des objectifs énoncés dans le plan mis à jour.

L'intégrité dans la mise en œuvre de processus électoraux transparents et non partisans est l'une des valeurs fondamentales énoncées dans notre plan stratégique. Les organismes d'administration des élections de l'ensemble du Canada, y compris Élections Nouveau-Brunswick, ont participé à des discussions sur la tendance croissante à cibler les organismes qui administrent les élections lorsqu'une personne est mécontente du résultat d'une élection. Des discussions ont eu lieu au niveau national sur les mesures à prendre pour contrer les tentatives infondées de discréditer les organismes de gestion des élections.

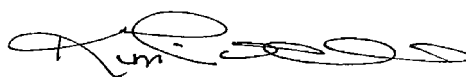
Élections Nouveau-Brunswick a décidé qu'il était temps d'agir. En août 2023, Élections Nouveau-Brunswick a lancé un appel d'offres auprès d'agences de marketing pour qu'elles collaborent avec la section des communications et des relations communautaires afin de créer des vidéos informatives visant à éduquer le public sur nos processus électoraux et à promouvoir Élections

Nouveau-Brunswick en tant que source fiable d'information sur les élections. En novembre 2023, Loogaroo, une entreprise de création du Nouveau-Brunswick, a commencé à concevoir les cinq premières vidéos à partir de sujets et de scénarios rédigés et élaborés par notre personnel. La livraison des produits finis était prévue pour mai 2024.

Les pressions auxquelles le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick a dû faire face au cours du dernier exercice financier en raison de la possibilité de devoir tenir des élections générales provinciales non programmées un an plus tôt que prévu, ainsi que le professionnalisme, les compétences et la collégialité avec lesquels ils ont relevé et surmonté chaque défi, ne font qu'accroître la fierté que j'éprouve à l'égard de notre équipe. Pour moi, ce qui est le plus inspirant à propos de ce groupe impressionnant de professionnels dévoués, c'est non seulement qu'ils ont réussi à relever les défis de 2023, mais aussi qu'ils l'ont fait en conservant leur bonne humeur et leur camaraderie et en se soutenant les uns les autres sans se poser de questions. J'adresse mes plus sincères remerciements à chacun d'entre eux!

Je suis toujours impressionnée par le dévouement du personnel avec lequel j'ai eu la chance de travailler à Élections Nouveau-Brunswick et j'en suis reconnaissante. Cette année, notre ancien gestionnaire de SIG, Martin Tremblay, a pris sa retraite après 21 ans au sein de l'organisme, ainsi que notre ancienne gestionnaire des services généraux, Theresa Comeau, après 26 ans de service. Nous avons également remis un prix de reconnaissance pour longs états de services à Michelle Turcotte pour ses 20 ans de travail chez Élections Nouveau-Brunswick.

La directrice générale des élections



Kimberly A. Poffenroth

Aperçu

Comme mentionné dans le message de la directrice générale des élections, l'exercice financier de 2023-2024 a été en grande partie consacré à la préparation des élections générales prévues pour le 21 octobre 2024, et à l'accélération des préparatifs précipitée par les conjectures de l'été et de l'automne 2023 selon lesquelles les élections seraient déclenchées plus tôt que la date prévue.

Comme elle l'a également mentionné dans son message, la délimitation de 49 nouvelles circonscriptions électorales par la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation a imposé une charge de travail importante à notre unité de géographie. Il s'agissait notamment de regrouper 1 700 sections de vote en groupes de sections de vote pour le scrutin par anticipation et le scrutin ordinaire et d'identifier les bureaux de scrutin vers lesquels chaque électeur serait dirigé lors de l'élection. Lorsque les conjectures sur la tenue d'élections anticipées ont pris fin, l'unité

géographique a disposé de plus de temps pour affiner les regroupements après des consultations supplémentaires avec nos directeurs du scrutin.

Élections Nouveau-Brunswick a administré trois élections partielles provinciales en avril 2023 et 19 élections partielles des gouvernements locaux en octobre 2023. La section « Activités électorales » fournit plus de détails sur ces événements.

Malgré la préparation et l'administration de tous ces événements électoraux, Élections Nouveau-Brunswick a réussi à aller de l'avant avec certaines des mesures énoncées dans les objectifs révisés de notre *Plan stratégique 2.0*. Ces mesures sont décrites plus loin dans le présent rapport, dans la section « Activités liées aux buts stratégiques ».

En février 2024, Élections Nouveau-Brunswick a tenu sa deuxième assemblée générale annuelle. Les employés se sont rendus à Miramichi pour cette réunion de trois jours, et le personnel des bureaux des directeurs du scrutin locaux a été invité à participer à quelques-unes des séances tenues au cours de l'assemblée. Les activités comprenaient l'accueil de trois conférenciers invités (dont une présentation inspirante par un membre de notre personnel), des séances de perfectionnement professionnel, des exercices de planification stratégique, des activités de renforcement de l'esprit d'équipe et notre dîner annuel de reconnaissance des années de service. Ce nouvel événement annuel s'est rapidement avéré être un exercice important de renforcement de l'esprit d'équipe pour l'organisation.





Qui nous sommes

Élections Nouveau-Brunswick est l'organisme de gestion électorale responsable de l'administration des élections générales et des élections partielles provinciales et des gouvernements locaux, ainsi que des plébiscites. Nous administrons également les élections des conseils d'éducation de district et, jusqu'au 16 juin 2023, les élections des régions régionales de la santé.

La directrice générale des élections administre ces élections pour s'assurer qu'elles sont équitables et exemptes d'influence politique, conformément à la *Loi électorale*. Au Nouveau-Brunswick, la directrice générale des élections occupe également les postes de contrôleur du financement politique et de directrice des élections municipales, et veille au respect de la *Loi sur le financement de l'activité politique* et de la *Loi sur les élections municipales*. En tant que fonctionnaire de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, la directrice générale des élections doit être non partisane et ne peut voter dans aucune des élections dont elle est responsable.

Élections Nouveau-Brunswick compte 17 employés à temps plein, y compris la directrice générale des élections, et quatre autres postes à durée déterminée. Le siège social est situé à Fredericton. La directrice générale des élections est appuyée dans l'exercice des fonctions que lui confère la loi par deux directeurs généraux adjoints des élections. L'un est chargé de superviser les processus électoraux et les initiatives stratégiques, et l'autre est chargé de superviser toutes les questions liées aux services généraux et au financement politique.

Résumé financier

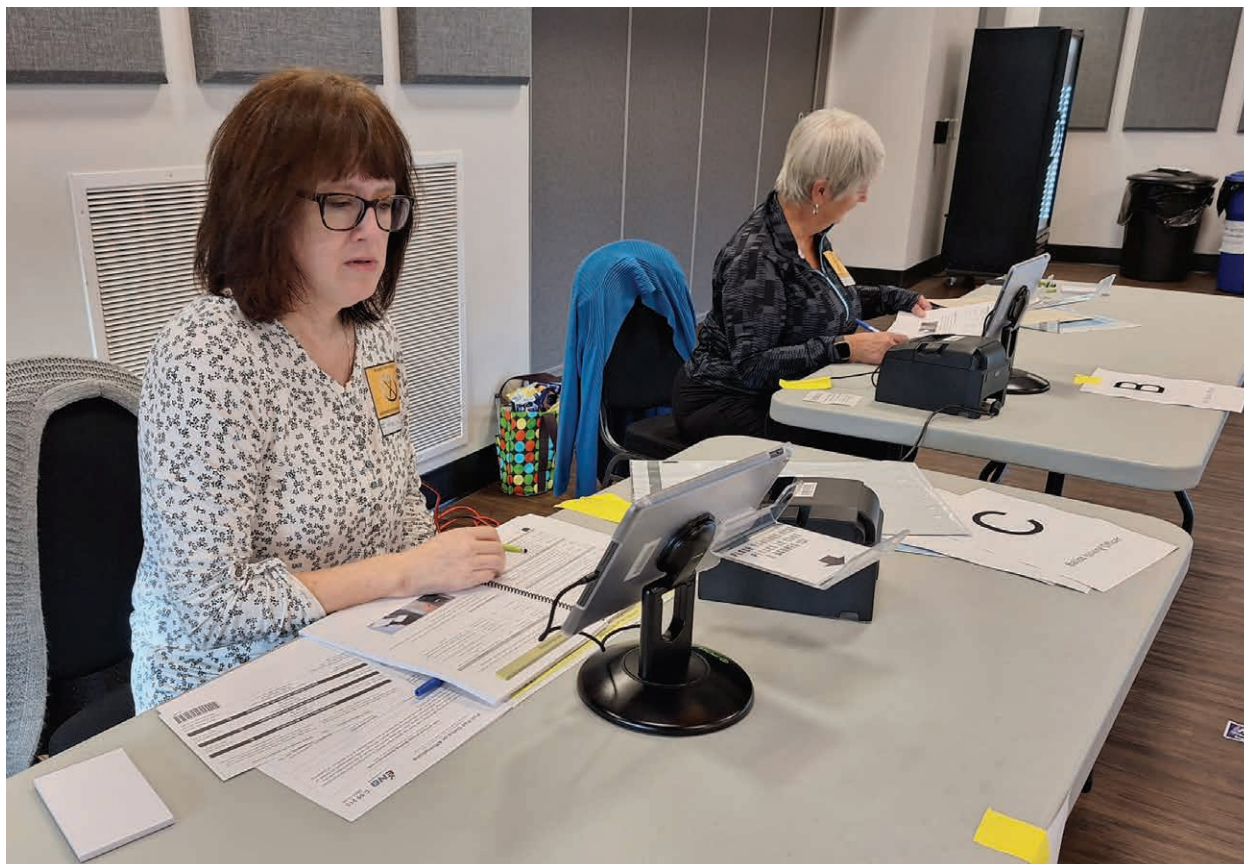
Le budget annuel d'Élections Nouveau-Brunswick est approuvé par le Comité d'administration de l'Assemblée législative. Comme prévu dans le budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2023-2024, Élections Nouveau-Brunswick a reçu un financement de 5 867 000 \$.

Les dépenses pour l'exercice 2023-2024 ont dépassé le financement approuvé d'Élections Nouveau-Brunswick en raison des dépenses imprévues engagées pour se préparer à la possibilité d'un déclenchement hâtif des élections générales provinciales en octobre 2023.

Un aperçu de notre budget, de nos dépenses et de l'excédent ou du déficit par programme financier est présenté dans le tableau et les notes explicatives qui suivent :

Programme	Budget	Dépenses	Excédent (Déficit)	Notes
Administration et coordination				
Administration	2 126 000	1 966 154	159 846	(1)
Paiements annuels aux partis politiques	668 000	667 998	2	(2)
	2 794 000	2 634 152	159 848	
Infrastructure				
Infrastructure électorale	1 238 000	2 894 994	(1 656 994)	(3)
	1 238 000	2 894 994	(1 656 994)	
Élections municipales				
Élections des gouvernements locaux de novembre 2022	-	(135 131)	135 131	(4)
Élections partielles des gouvernements locaux d'octobre 2023	500 000	534 901	(34 901)	(5)
Élections partielles des gouvernements locaux de mai 2024	60 000	58 350	1 650	(6)
	560 000	458 120	101 880	
Élections provinciales				
Événements électoraux provinciaux antérieurs	-	284	(284)	(7)
Élections partielles provinciales d'avril 2023, circonscriptions 3, 5 et 17 - coûts directs	500 000	344 713	155 287	(8)
Élections partielles provinciales d'avril 2023, circonscriptions 3, 5 et 17 - remboursement des dépenses électorales des candidats	125 000	104 369	20 631	(9)
Élections générales provinciales potentielles de 2023 ou 2024	650 000	2 502 396	(1 852 396)	(10)
	1 275 000	2 951 762	(1 676 762)	
Total	5 867 000	8 939 028	(3 072 028)	

- 1 Le programme d'administration reflète les coûts opérationnels du bureau principal et de l'entrepôt d'Élections Nouveau-Brunswick.
- 2 Un crédit est autorisé chaque année par l'Assemblée législative pour les paiements annuels aux partis politiques (*Loi sur le financement de l'activité politique*, art. 35) Ce financement soutient les activités des partis politiques enregistrés dans la province et rembourse leurs frais de vérification annuels jusqu'à un montant maximal calculé en vertu de la loi.
- 3 L'infrastructure électorale est utilisée lors des élections municipales et provinciales et comprend des équipements qui doivent être entretenus entre les élections, comme les machines à compilation, les ordinateurs et les tablettes. En raison des conjectures publiques sur le déclenchement possible des élections générales provinciales non programmées, Élections Nouveau-Brunswick a engagé des dépenses importantes qui auraient normalement été engagées au cours de l'exercice financier 2024-2025 pour les élections générales provinciales prévues en octobre 2024. Ces dépenses anticipées se sont élevées à plus de 1,5 million de dollars et comprenaient notamment : des ordinateurs portables et des licences ; des tablettes et le soutien des fournisseurs ; des machines à compilation, des malles et des modems ; du personnel d'entrepôt occasionnel ; des produits de communication ; et du soutien pour le programme de vote étudiant CIVIX.
- 4 Les coûts directs des données utilisées par les tablettes de radiation des électeurs et les machines à compilation ont été facturés en trop par Bell Aliant pour les élections des gouvernements locaux de novembre 2022. Élections Nouveau-Brunswick a obtenu un remboursement de ces coûts, ce qui a entraîné le crédit déclaré aux dépenses.
- 5 Les élections des gouvernements locaux ont eu lieu en octobre 2023. Les coûts directs de 534 901 \$ ont été légèrement supérieurs au budget de 500 000 \$.
- 6 Un financement de 60 000 \$ a été accordé pour préparer les élections des gouvernements locaux qui auront lieu au printemps 2024. Les coûts directs ont été légèrement inférieurs, s'élevant à 58 350 dollars.
- 7 Quatre transactions mineures liées à des événements électoraux provinciaux antérieurs.
- 8 Des élections partielles provinciales ont eu lieu le 24 avril 2023 dans les circonscriptions électorales de Restigouche-Chaleur, Bathurst-Est-Nepisiguit-Saint-Isidore et Dieppe. Le coût total de l'administration des élections partielles sur deux exercices financiers était de 458 745 \$.
- 9 Les remboursements totaux des dépenses électorales des candidats éligibles aux élections partielles de 2023 ont représenté 83 % du financement reçu.
- 10 Un financement de 650 000 \$ a été accordé pour la préparation et l'impression de documents écrits qui seront utilisés lors des élections générales provinciales prévues en octobre 2024. En raison des conjectures concernant le déclenchement possible d'élections, Élections Nouveau-Brunswick a dû engager des coûts de 2,5 millions de dollars pour se préparer à ces élections potentielles.



Activités électorales

Élections provinciales partielles

Des brefs d'élection ont été émis le 23 mars 2023 pour des élections partielles visant à pourvoir des postes vacants dans trois circonscriptions électorales provinciales : Bathurst-Est-Nepisiguit-Saint-Isidore, Dieppe et Restigouche-Chaleur. Les trois sièges étaient vacants depuis l'automne 2022. Le jour du scrutin était le lundi 24 avril 2023.

Un total combiné de 32 974 électeurs étaient admissibles à voter dans les trois circonscriptions électorales. À la fermeture des scrutins le lundi 24 avril 2023, un total de 12 359 bulletins de vote avaient été déposés, soit un taux de participation de 37,48 %.

Ces trois élections partielles provinciales ont marqué les premières élections provinciales pour lesquelles le directeur général des élections était responsable du recrutement des directeurs du scrutin, depuis que le gouvernement a modifié la *Loi électorale* pour confier à ce bureau le pouvoir de procéder à de telles nominations.

Élections partielles des gouvernements locaux

En octobre 2023, des élections partielles étaient prévues pour pourvoir 19 postes vacants dans 12 conseils de gouvernements locaux. À la clôture des mises en candidature, le 29 septembre 2023, il y avait suffisamment de candidats pour tenir des élections dans les communautés suivantes : Beaurivage (conseiller général et conseiller du quartier 6), Fredericton Junction (maire), Grand Manan (deux conseillers généraux), Hanwell (conseiller général et conseiller du quartier 4), Neguac (conseiller général), Riverview (conseiller général), Southern Victoria (conseiller du quartier 2), Sunbury-York South (conseiller du quartier 1) et Tracy (deux conseillers généraux).

Les candidats ont été élus par acclamation dans les communautés suivantes : Beaurivage (conseiller du quartier 2), Hanwell (conseiller du quartier 5) et Upper Miramichi (conseiller du quartier 1 et conseiller du quartier 3).

Le taux de participation a varié de 8,27 % pour le poste de conseiller municipal à Sunbury-York South à 53,97 % à Grand Lake.

Un poste de conseiller pour Campobello Island est resté vacant après la clôture des candidatures. Une élection pour ce poste sera programmée, ainsi que toute autre vacance certifiée avant la prochaine série d'élections des gouvernements locaux en mai 2024.

Élections générales provinciales

Comme le mentionne le message de la directrice générale des élections, Élections Nouveau-Brunswick a passé plusieurs mois au cours de l'été et de l'automne 2023 à répondre aux conjectures selon lesquelles des élections provinciales non programmées seraient déclenchées en octobre ou en novembre 2023. Élections Nouveau-Brunswick n'a donc eu d'autre choix que d'accélérer les préparatifs afin d'être prêt à administrer une élection générale provinciale non programmée.



Finances et services généraux

La section des services généraux, qui relève du directeur général adjoint des élections (finances), est composée de quatre employés permanents.

Le directeur des finances et des services généraux supervise le fonctionnement quotidien des services généraux, y compris la budgétisation, la comptabilité, l'approvisionnement, les comptes créditeurs et les salaires.

En mai 2023, le poste de gestionnaire des services généraux est devenu vacant à la suite du départ à la retraite d'un membre de longue date de la famille d'Élections Nouveau-Brunswick. Les fonctions du gestionnaire des services généraux ont été réparties entre le directeur des finances et des services généraux, l'agent des services généraux et l'agent de soutien administratif tandis que le directeur des finances et des services généraux entreprenait une évaluation des besoins en personnel de la section.

Au cours de l'exercice 2023-2024, l'unité des services généraux a poursuivi la transition vers le nouveau système de planification des ressources organisationnelles (PRO) à l'échelle du gouvernement.

Financement politique

L'unité du financement politique, qui relève du directeur général des élections adjoint (finances), est composée d'un employé permanent et de trois employés nommés pour une période déterminée. Les employés nommés pour une période déterminée ont été embauchés pour aider l'unité à se préparer à l'afflux de rapports électoraux qui seront déposés dans le cadre des élections générales provinciales de 2024 et pour aider à traiter les rapports financiers en suspens qui attendent d'être examinés.

Trois des cinq partis politiques enregistrés de la province ont entamé la transition pour enregistrer de nouvelles associations de circonscription en vue des élections générales provinciales de 2024 qui, comme indiqué précédemment, se dérouleront dans le cadre de 49 nouvelles circonscriptions électorales. Chaque association de circonscription enregistrée - ancienne et nouvelle - est tenue de déposer un rapport financier annuel. Le personnel de l'unité de financement politique devra donc examiner près de deux fois plus de rapports.

Le personnel a également examiné les rapports financiers des candidats à l'investiture, des candidats et des partis politiques qui ont participé aux élections partielles provinciales tenues en avril 2023 dans les circonscriptions électorales de Bathurst-Est-Nepisiguit-Saint-Isidore, Dieppe et Restigouche-Chaleur.

Enfin, les rapports financiers annuels des partis politiques enregistrés et des associations de circonscription enregistrées continuent d'être examinés dans le cadre normal des activités.

Technologie de l'information et sécurité

La section des technologies de l'information et de la sécurité est responsable du développement, de la mise en œuvre et de la maintenance de la technologie et d'autres systèmes d'information automatisés et de bases de données au bureau principal et dans les bureaux des directeurs de scrutin, pendant les élections.

Le directeur des technologies de l'information et de la sécurité supervise toutes les questions liées au déploiement, à l'installation, à l'essai et au soutien des équipements de communication, du matériel informatique, des logiciels et d'autres technologies.

Quelques changements ont été apportés à la section des technologies de l'information et de la sécurité au cours de l'exercice 2023-2024 :

- Le titre du directeur a changé, passant de directeur des systèmes d'information et de la technologie à directeur des technologies de l'information et de la sécurité, afin de mieux représenter le rôle et les responsabilités du directeur en matière de cybersécurité.
- Le titre du technicien en matériel informatique a été remplacé par celui d'agent des systèmes d'information afin de mieux représenter le rôle et les responsabilités du poste.
- À la suite du départ à la retraite du gestionnaire de SIG, un employé qui était technicien de SIG sous contrat l'année dernière a été embauché en tant que géomaticien principal à temps plein.

La section des technologies de l'information et de la sécurité, qui relève du directeur général adjoint des élections (élections et initiatives stratégiques), est composée de trois employés permanents et d'un employé contractuel.

Agent des registres

Relevant du directeur des systèmes d'information et de la technologie, l'agent des registres gère le Système d'information sur les électeurs du Nouveau-Brunswick (SIENB). Le SIENB est une base de données contenant le nom, le genre, l'adresse municipale et l'adresse postale de tous les électeurs inscrits au Nouveau-Brunswick. Conformément à la *Loi électorale* et à la *Loi sur les élections municipales*, l'agent des registres utilise les renseignements contenus dans le registre des électeurs pour créer, au début de chaque élection, des listes électorales qui sont nécessaires pour permettre le vote et qui sont utilisées par les candidats à des fins de campagne.

Agent des systèmes d'information

Sous la responsabilité du directeur des technologies de l'information et de la sécurité, l'agent des systèmes d'information est chargé de l'entretien, de la réparation et de la mise à niveau de tous les systèmes et matériels informatiques utilisés par Élections Nouveau-Brunswick. Cela comprend les ordinateurs de bureau, 500 ordinateurs portables, 200 imprimantes, 1 200 iPads et leurs périphériques, ainsi que tous les autres appareils utilisés pour organiser les élections.

Géographie

Sous la responsabilité du directeur des technologies de l'information et de la sécurité, l'unité géographique est composée d'un géomaticien principal, appuyé par l'agent des opérations. L'unité est responsable de s'assurer que chaque adresse municipale qui se trouve dans les limites d'une circonscription électorale ou d'un gouvernement local est correctement associée à une section de vote, placée dans des groupes de scrutin par anticipation et ordinaire, et ensuite affectée à un bureau de scrutin. Ces données alimentent ensuite le SIENB, qui permet à Élections Nouveau-Brunswick d'envoyer des cartes de renseignements aux électeurs pour indiquer aux électeurs les endroits où ils sont admissibles à voter.

Faits saillants

- Élections Nouveau-Brunswick est tenu par la loi de fournir les listes électorales aux partis politiques enregistrés chaque année. Élections Nouveau-Brunswick a collaboré avec un fournisseur pour créer un portail en ligne permettant de partager en toute sécurité les listes électorales avec les partis politiques enregistrés. Les informations relatives aux électeurs ne peuvent désormais être téléchargées que par un utilisateur ayant accès à un jeton de sécurité. Ce jeton expire après 90 jours et ne peut être réutilisé. L'authentification multifactorielle a également été mise en place pour l'utilisation du portail. Par conséquent, un utilisateur ne peut pas ouvrir le fichier sans contacter Élections Nouveau-Brunswick pour demander son mot de passe. La plateforme web est sécurisée par le protocole SSL (HTTPS) et le chiffrement SHA-256 avec RSA. La plateforme, appelée Portail des députés, a été mise en œuvre et utilisée pour la première fois en mars 2024.
- Cinq cents nouveaux ordinateurs portables équipés d'un disque dur chiffré et d'un module de plateforme sécurisé (Trusted Platform Module ou TPM) ont été achetés, afin de protéger les informations sensibles grâce à un stockage chiffré et à des protocoles d'authentification améliorés pour se prémunir contre les cybermenaces et se préparer au déploiement de Windows 11 en 2025.
- Des Poll Pads et des machines à compilation supplémentaires ont été achetés en vue des élections générales provinciales de 2024. Des armoires de chargement sécurisées pouvant accueillir plus de 1 200 Poll Pads ont été achetées pour entreposer et sécuriser les Poll Pads dans l'entrepôt. Pendant la charge, les Poll Pads peuvent être gérés à l'aide d'un système de gestion des appareils mobiles.
- Élections Nouveau-Brunswick a fourni un iPad et un compte de courrier électronique à chaque directeur du scrutin municipal et provincial afin de maintenir la communication entre les élections.
- En 2018, une solution temporaire a été mise en œuvre pour programmer et payer les travailleurs électoraux et les bureaux de scrutin. En 2023-2024, le SIENB a été mis à jour pour intégrer cette fonctionnalité, évitant ainsi la nécessité de maintenir des systèmes informatiques distincts. Des tests approfondis ont eu lieu à l'automne 2023, et les modifications ont été déployées en mars 2024, à temps pour être utilisées lors des élections des gouvernements locaux du printemps.
- À la suite du rapport de la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation de mars 2023, le géomaticien principal a examiné et redessiné les sections de vote et les groupes de sections de vote pour l'ensemble des 49 circonscriptions électorales du Nouveau-Brunswick. Une première ébauche a été préparée à temps pour d'éventuelles élections générales provinciales non programmées en octobre 2023. Des séances de formation sur la géographie ont été organisées avec les directeurs du scrutin en mars et avril 2024. En fonction des commentaires des directeurs du scrutin fournis lors de ces séances, des révisions ont été apportées pour mieux tenir compte des communautés d'intérêts locales dans les circonscriptions électorales.

Opérations

Sous la direction de la haute direction, le directeur des opérations supervise toutes les activités d'approvisionnement et d'entreposage d'Élections NB. Le directeur des opérations coordonne également la prestation des programmes de formation à tous les directeurs du scrutin, ainsi que le déroulement quotidien des activités électorales.

En raison des conjectures selon lesquelles les élections générales provinciales seraient déclenchées un an plus tôt que prévu, les manuels de formation, le matériel et les formulaires ont été envoyés à l'impression bien avant la date prévue. L'achat de machines à compilation, de Poll Pads et d'ordinateurs portables a été accéléré afin qu'Élections Nouveau-Brunswick soit prêt pour les élections.

La section des opérations, qui relève du directeur général des élections (élections et initiatives stratégiques), est composée de trois employés permanents et d'un employé nommé pour une période déterminée.

Communications et relations communautaires

La section des communications et des relations communautaires supervise le développement, la conception et le déploiement de tous les supports de communication utilisés pour éduquer le public et promouvoir toutes les activités de l'organisation en rapport avec les élections.

Elle soutient notamment les activités de sensibilisation entreprises tout au long de l'année pour promouvoir l'implication des groupes d'électeurs ciblés, notamment les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les étudiants et d'autres personnes défavorisées.

Au cours de l'exercice 2023-2024, la section des communications et des relations communautaires a pris l'initiative d'organiser la réunion inaugurale du Comité consultatif sur l'accessibilité des élections. Ce groupe permanent, créé par la directrice générale des élections, est un forum destiné à faciliter le partage continu d'informations entre Élections Nouveau-Brunswick et les organismes représentant les électeurs qui pourraient avoir besoin de soutien pour accéder au processus électoral ou s'y retrouver. Le groupe a tenu sa première réunion le 18 mai 2023.

La section des communications et des relations communautaires est composée de deux employés permanents.

Activités liées aux buts stratégiques

En avril 2023, nous avons déposé notre *Plan stratégique 2018-2027 2.0* auprès du greffier de l'Assemblée législative. Le plan révisé a intégré de nouveaux objectifs et de nouvelles mesures qui seront mis en œuvre au cours des quatre années restantes.

Le nombre d'objectifs de notre plan actualisé est passé de six à cinq. Les commentaires reçus par le personnel au cours de l'examen ont permis de conclure que les actions non réalisées identifiées dans l'objectif visant à accroître la satisfaction des employés étaient intrinsèquement liées aux objectifs visant à accroître l'efficacité et l'efficacité du milieu de travail et à accroître la résilience organisationnelle.

La possibilité d'élections anticipées en 2023 nous a contraints à mettre de côté certaines des mesures pour lesquelles nous espérions réaliser des progrès supplémentaires.

1. Promouvoir l'implication des électeurs

- Le 18 mai 2023, la réunion inaugurale du comité consultatif sur l'accessibilité des élections s'est tenue au bureau principal d'Élections Nouveau-Brunswick. Des représentants de huit des neuf organismes externes invités à siéger au comité ont participé à cette réunion d'une journée. Cette première réunion a permis de définir l'objectif du comité et d'échanger des idées. Le comité servira de forum pour faciliter l'échange continu d'information entre Élections Nouveau-Brunswick et les organismes représentant les électeurs qui pourraient avoir besoin de soutien pour accéder au processus électoral ou s'y retrouver.
- En mai 2023, la directrice générale des élections a écrit une lettre aux chefs des seize Premières Nations du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'au Aboriginal People's Council, pour les inviter à participer à un comité consultatif des Premières Nations sur les processus électoraux qu'elle avait l'intention de créer. L'intention était de faire participer les chefs des communautés autochtones de la province à la recherche de moyens permettant à Élections Nouveau-Brunswick de communiquer efficacement avec leurs communautés au sujet des élections que nous sommes responsables d'administrer. Malheureusement, à l'exception d'un appel du Aboriginal People's Council, aucun des chefs ne nous a répondu. Nous continuerons d'explorer d'autres voies pour entamer un dialogue avec les chefs des Premières Nations.
- En avril 2023, Élections Nouveau-Brunswick a entrepris un examen complet de son site Web. En collaboration avec l'équipe de transformation numérique du ministère des Finances et du Conseil du Trésor, l'objectif était d'améliorer l'expérience globale de l'utilisateur et de faciliter l'accès au grand nombre de documents disponibles sur le site Web. En tenant compte des contraintes de la plateforme Web existante, l'équipe a examiné les analyses du trafic lors des événements électoraux précédents afin de déterminer les informations et les liens les plus souvent consultés. Elle a également donné des conseils sur le niveau de langue utilisé pour la majorité du contenu de notre site Web, qui était considéré comme trop élevé. Notre projet a été mis en veilleuse lorsque nous avons dû faire face aux rumeurs d'un éventuel déclenchement anticipé des élections; cependant, nous avons maintenu notre objectif de rafraîchir le site Web avant les élections générales provinciales d'octobre 2024.
- En novembre 2023, l'entreprise Loogaroo, située à Miramichi, a été choisie pour diriger la création et la conception de cinq vidéos visant à éduquer les électeurs sur nos processus et les mesures de sécurité mises en place pour protéger les élections. Comme mentionné précédemment dans le message de la directrice générale des élections, l'objectif de ces publicités numériques dynamiques est de précéder les tentatives visant à susciter des doutes au sein du public quant à l'intégrité des résultats des élections administrées par Élections Nouveau-Brunswick et de souligner qu'Élections Nouveau-Brunswick est la source d'information fiable pour tout ce qui a trait aux élections.

La première série de publicités numériques a été achevée à la fin du mois de mai 2024 et portait sur les sujets suivants :

- i. La procédure de vote
- ii. La communication des résultats
- iii. Les machines à compilations
- iv. Les critères d'admissibilité au vote
- v. Les méthodes de vote

2. Améliorer les services offerts aux personnes participant au processus politique

- Les prochaines élections générales provinciales étant prévues pour le 21 octobre 2024, il a été déterminé qu'Élections Nouveau-Brunswick organiserait une séance de formation au printemps 2024 pour les représentants des partis politiques enregistrés. Le but de la séance est d'offrir des informations de haut niveau sur les procédures électorales ayant un impact sur les partis et les candidats et sur les règles importantes liées au financement politique. Lors de la planification de l'événement, il a été décidé qu'en plus d'être un événement en présentiel, la séance serait également diffusée en direct pour permettre une plus grande participation des autres représentants des partis dans les 49 circonscriptions. La date du 24 avril 2024 a été retenue pour la séance Élections 101.
- Chaque année, Élections Nouveau-Brunswick est tenu par la loi de communiquer la liste électorale aux partis politiques enregistrés et aux membres de l'Assemblée législative. Élections Nouveau-Brunswick a mis en place un portail Web pour partager cette information en toute sécurité. La liste électorale ne peut désormais être téléchargée que par un utilisateur ayant accès à un jeton de sécurité, ce qui remplace l'ancien processus d'envoi de fichiers chiffrés par clé USB. Ce système a été mis en œuvre et utilisé pour la première fois en mars 2024.

3. Accroître l'efficacité et l'efficacités des processus électoraux

- En vue des élections générales provinciales prévues en 2024, un processus de candidature et d'examen en ligne s'est déroulé de juin à septembre afin de recruter et d'embaucher les 49 directeurs du scrutin provinciaux nécessaires. Les directeurs du scrutin ont été identifiés et ont immédiatement commencé une formation abrégée au début du mois d'octobre en raison des rumeurs relatives à la tenue d'une élection générale provinciale non programmée.
- En prévision du volume important de rapports financiers à déposer et à examiner à la suite des prochaines élections générales provinciales, deux comptables supplémentaires ont été embauchés pour une durée déterminée en janvier 2024 afin d'assurer une période adéquate de formation et d'expérience pratique en matière d'examen financiers.
- Élections Nouveau-Brunswick continue de chercher à obtenir d'autres modifications législatives afin de moderniser sa législation électorale (*Loi électorale*, *Loi sur le financement de l'activité politique*, *Loi sur les élections municipales*). Un memorandum au Conseil exécutif (MEC) a été présenté, soulignant les changements les plus urgents à apporter, notamment le fait d'accorder au directeur général des élections les pouvoirs discrétionnaires de modifier les dispositions de la *Loi électorale* pendant un état d'urgence ou un état d'urgence local. Le MEC n'est pas allé de l'avant et le statu quo demeure.
- Comme indiqué précédemment dans le présent rapport, le SIENB a été mis à jour pour inclure la fonctionnalité de programmation et de paiement des travailleurs électoraux et des bureaux de scrutin afin de gérer et de payer plus efficacement les milliers de travailleurs électoraux et les centaines de bureaux de scrutin nécessaires lors d'une élection générale. Les processus internes d'examen et d'exportation de ces données dans le système de paiement du gouvernement ont été revus et modifiés pour supprimer les étapes sans valeur ajoutée.

- Une application d'évaluation des bureaux de scrutin a été développée à l'intention des directeurs du scrutin provincial afin de déterminer si les lieux envisagés comme bureaux de scrutin pour les prochaines élections générales provinciales sont appropriés. L'application est installée sur un iPad et permet aux directeurs du scrutin de visiter les lieux potentiels, d'évaluer les critères d'accessibilité et d'enregistrer les informations dans une base de données centralisée fondée sur un système d'information géographique (SIG) en vue d'une utilisation ultérieure.

4. Améliorer l'efficacité et l'efficacité du milieu de travail

- En juin 2023, la directrice générale des élections a créé un comité sur les politiques en matière de ressources humaines à Élections Nouveau-Brunswick. Ce comité est composé de la directrice générale des élections, du directeur des finances et des services généraux, de la gestionnaire par intérim des services généraux et de l'agente de soutien administratif. Le groupe a pour mandat d'examiner et de mettre à jour les politiques existantes, de cerner les lacunes éventuelles et de formuler des recommandations en matière de politiques à la haute direction.
- En février 2024, le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick s'est réuni pour sa deuxième assemblée générale annuelle, qui comprenait une séance visant à mieux répartir les mesures spécifiques pour atteindre au mieux nos différents buts stratégiques.
- De nouvelles procédures d'accueil et d'orientation ont été élaborées et formellement documentées pour être utilisées lors de l'embauche de nouveaux employés au bureau principal.

5. Accroître la résilience organisationnelle

- Comme nous l'avons mentionné précédemment dans la section sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité des processus électoraux, Élections Nouveau-Brunswick a tenté d'obtenir des modifications législatives qui lui permettraient de répondre à des situations d'urgence locales imprévues susceptibles d'avoir une incidence sur les activités électorales. Ces tentatives n'ont pas abouti. Nous avons l'intention de continuer à chercher à obtenir ces dispositions.
- Un certain nombre de changements de personnel et de nouvelles embauches ont permis d'accroître notre capacité opérationnelle et notre flexibilité. Ces mesures ont également été prises dans le cadre d'un plan de succession qui n'a pas encore été adopté par l'organisation.
- En décembre 2023, Élections Nouveau-Brunswick a lancé le processus de vérification de tous les employés à temps plein du bureau principal en vue de l'obtention d'une habilitation de sécurité de haut niveau. Le processus, dirigé par le Bureau du conseiller provincial en matière de sécurité, vise à renforcer la sécurité des élections au Nouveau-Brunswick et à assurer au public que des mesures de protection sont en place pour protéger les renseignements confidentiels des électeurs et l'infrastructure électorale critique.
- Le directeur de la technologie de l'information et de la sécurité participe régulièrement à des séances d'information organisées par le Centre canadien pour la cybersécurité (CCC). Lors de l'assemblée générale annuelle d'Élections Nouveau-Brunswick de février 2024, le CCC a fait une présentation qui comprenait un aperçu de haut niveau des cybermenaces envers le processus démocratique du Canada, y compris l'ingérence étrangère dans les élections, les façons d'identifier la désinformation, la désinformation et la malinformation, ainsi que les services qu'ils offrent. Élections Nouveau-Brunswick à l'intention de demander au CCC de faire une présentation similaire aux partis politiques lors de la formation Élections 101 en avril 2024.

Perspective sur l'avenir

Alors que nous terminons une autre année, le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick continue de se concentrer sur les tâches qui restent à accomplir en vue des élections générales provinciales prévues pour le 21 octobre 2024.

Le personnel des bureaux des directeurs du scrutin, qui a suivi une formation accélérée en octobre 2023, a suivi une formation supplémentaire au cours des mois de mars et d'avril 2024. Cette formation était axée sur l'apprentissage pratique avec les systèmes et logiciels qu'ils utiliseront pour administrer les élections dans leurs circonscriptions électorales respectives en septembre et octobre 2024, ainsi que sur des exercices pratiques liés à ces systèmes et logiciels.

Le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick espère que le travail effectué en 2023 pour se préparer à la possibilité d'élections générales provinciales non programmées nous laissera une marge de manœuvre imprévue dans notre calendrier 2024-2025 pour faire avancer certains des objectifs que nous nous sommes engagés à atteindre dans notre *Plan stratégique de 2018-2027* mis à jour.

L'environnement dans lequel se déroulent les élections est en constante évolution. À l'échelle mondiale, ceux qui participent aux élections et ceux qui les administrent sont de plus en plus préoccupés par l'ingérence étrangère dans les élections, l'augmentation de la désinformation dans l'espace public et les utilisations négatives potentielles de l'intelligence artificielle générative dans les campagnes politiques et les activités d'influence. Alors qu'Élections Nouveau-Brunswick réfléchit à la meilleure façon de poursuivre les objectifs de son plan stratégique, nous devons garder ce contexte changeant à l'esprit et faire évoluer nos mesures stratégiques en conséquence.

